

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT PAUL LA COSTE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 13/09/2013 à 20 H 30.

Présents :

- Claude CHAPON – Jean-Pierre CORDIER - Didier PAGES - Béatrice MAHE – Corinne MAGNIER - Serge BASTIDE- Mireille Serre- - Jean Marc VERDEILHAN
Nathalie PICHON donne son pouvoir à Jean-Marc VERDEILHAN.
Myriam ROQUIER absente

Ordre du jour

Approbation du conseil municipal du 05 juillet 2013.

Délibérations :

- Régularisation du budget M 49 - Réintégration opérations d'ordre.
- Modification du choix des travaux éligibles au fonds de Solidarité (Conseil Général).
- Mise en route de l'enquête publique concernant le chemin du Villaret-Bas.

Le conseil débute

Approbation du dernier conseil municipal Approuvé à l'unanimité.

En début de séance, le maire propose que soit inscrit à l'ordre du jour le dossier d'enquête publique pour laquelle nous venons de recevoir le rapport et avis du commissaire enquêteur – dossier d'échange de parcelles avec Mme BASTIDE née THOLOZAN Roseline, le but poursuivi est de ne pas traiter les deux dossiers du Serre de Bruguerolles en même temps pour éviter toute confusion. **Proposition acceptée par le conseil.** Le Maire donne lecture au conseil des conclusions et avis du commissaire-enquêteur – une parcelle n°1154 reste enclavée. Mme BASTIDE est d'accord pour nous céder cette petite parcelle. Décision approuvée à l'unanimité des présents, M Serge BASTIDE étant sorti.

Délibérations :

- **Régularisation du budget M 49 - Réintégration opérations d'ordre.** Approuvée à l'unanimité

- **Modification du choix des travaux éligibles au fonds de Solidarité** (Conseil Général). Le fonds de Solidarité est réparti de la manière suivante : 6 900 € sur l'aménagement du parking et 6 600 € pour la voirie communale. Le conseil autorise le maire à signer l'avenant au contrat territorial intervenu entre la commune et le département. Approuvée à l'unanimité

- **Mise en route de l'enquête publique concernant le chemin du Villaret-Bas.** Approuvée à l'unanimité.

- Question diverses

PLU - Nous aurons bientôt les avis de toutes les personnes associées à ce projet. Les plus importantes ont répondu et nous avons, entre autre, l'avis favorable du Préfet.(Il comporte toutefois des modifications).

La date limite de réception est le 13 septembre. La date d'avis de la CDCEA est le 29 septembre.

Consommation et dépenses en matière d'énergie électrique. Analyse des installations coûteuses autour de la place. Il y a un compteur avec une puissance excessive. C'est à revoir (travaux).

Travaux façades Sud et Ouest du bâtiment PMS. Le calendrier est arrêté pour octobre.

Concernant la cour, les dates seront les mêmes. David PAGES doit donner son calendrier.

Travaux à l'Agrunalet. Mise en place de bordures de trottoirs avant goudronnage. RV avec M. BENEZET 1er ou second jeudi d'octobre. Définir les lieux de mise en place de revers d'eau.

Entretien des Routes desservant la commune. Lettre au président du Conseil Général en lien avec le programme « Partager la Route ».

Lettres de mise en garde par l'unité territoriale d'Ales aux propriétaires qui ont implanté des clôtures fixes trop près de la voie de circulation. Cela concerne 3 propriétaires.

Approbation de la convention de télétransmission des actes – Désignation d'un prestataire.

Transports scolaires sur la ligne RD 172/206 – Accompagnement d'un enfant de maternelle – coût d'une accompagnatrice sur ligne RD 160 (St Paul) = 6 000 €/an charges comprises.

Des contrôles inopinés des consommations d'eau potable chez les particuliers se feront en cours d'année. Des précisions seront données à ce sujet dans le journal d'octobre.

PMS

A la demande de Mme GUERIN, la mairie ne réparera pas le lampadaire public de la terrasse. Il pourrait être déplacé sur le pignon de l'autre côté du panneau de signalétique (un devis sera demandé à M. BOULZE)

Signalétique du PMS sur Cendras et Mialet sera mise en œuvre ultérieurement

Lettre recommandée adressée à Mme Guérin, gérante PMS le 19 août 2013 (points de désaccords.)

Festivités de L'été – tout rentre dans l'ordre

La date de rencontre avec les Associations est prévue pour le 23 septembre à 18 heures

Invitation à la remise des prix de l'animation « Le plus beau Châtaigner » à la Foire à la Châtaigne du 29 septembre. 11 H 30 au stand Natura 2000.

Il se tiendra un conseil **Syndical de la Vallée du Galeizon** le mercredi 25 septembre à 18 h

22/23/24 novembre, à Cendras, **expo sur le livre** – Lectures en présence des auteurs.

Le conseil réfléchit à une solution **d'intégration paysagère du panneau d'information** officiel (côté monument).

Des **travaux** de traversée de route sont prévus, à Mandajors. Ils seront commencés par l'entreprise MICHEL à partir du 16 /09 (durée des travaux – 1 mois)

DUP. Les Sources du Joncas = L' ARS (M. VEAUTE) a répondu que notre dossier sera mis à l'enquête publique avant fin 2013. Tout avance. Cela signifie que le dossier sera finalisé dans les 2 mois qui suivent.

Classement en ZRE (Zone de Répartition des Eaux) dans la commune. Cela concerne les prélèvement d'eau non domestique.

Travaux d'étanchéité aux abords de **l'église** (toiture). Les devis sont en cours et concernant l'équipement électrique de l'église avant les futurs travaux, une lettre est adressée aux propriétaires pour une mise en place de ligne électrique sous les génoises.

Fin des enquêtes publiques du **Serre de Bruguerolles**. Les rapports du commissaire

enquêteur sont attendus.

Tour de table concernant la période estivale.

Préparation de la rencontre des Aînés en novembre et colis de Noël. (la date sera fixée au prochain conseil avec Nathalie Pichon)

Prochaine parution du **Journal de Saint-Paul** en octobre

Signalétique du Chemin de Stevenson. Un recensement communal est effectué. La commune serait sollicitée pour la mise en place de la signalétique et éventuellement, l'entretien des chemins. Le conseil n'y est pas favorable. Trop coûteux.

Vu par nous, Maire de la Commune

De SAINT PAUL LA COSTE

Pour être affiché le 19/09 /2013 à la porte de la mairie Conformément à l'article L.2121-25 DU Code Général des Collectivités Territoriales

À SAINT PAUL LA COSTE.